

METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N70 HIVER 2024



**EN 2024, 60 NOUVEAUX BUS
ET UN TOUT NOUVEL HABILLAGE.
NÎMES MÉTROPOLE INVESTIT POUR L'AVENIR !**

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes |



7 territoires |



262 935 habitants*



4^e agglomération d'Occitanie
après Toulouse, Montpellier et Perpignan



Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chaptes
Sainte-Anastasie

Garrigues

Bezouce
Cabrières
Lédanon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Vaunage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Mandel
Redessan
Rodilhan



* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1er janvier 2024



Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

A Nîmes Métropole, nous avons fait le choix, malgré le contexte inflationniste que nous connaissons et l'instabilité internationale liée aux différents conflits armés, de poursuivre coûte que coûte notre programme ambitieux d'investissements. Il est vrai que l'année 2023 s'est achevée avec son lot d'incertitudes, d'abord économiques avec une flambée des prix qui impacte lourdement les budgets des collectivités mais avant tout, les portefeuilles des ménages. Il est vrai également que 2023 marque malheureusement la recrudescence des conflits internationaux qui déstabilisent les relations internationales et commerciales, et jouent un rôle majeur dans les hausses des biens que ce soit de première nécessité, manufacturés ou énergétiques. Espérons collectivement que l'année 2024 soit une année d'apaisement et marque un retour à un contexte économique qui nous permette d'avoir une vision dégagée sur les enjeux qui s'imposent à nous et les actions que nous portons pour l'amélioration du cadre de vie, pour l'attractivité de notre territoire.

*“ Vous montrer
notre
détermination
au travers des
actions que nous
déployons pour
répondre à vos
attentes.. ”*

Je me réjouis qu'aux côtés des élus communautaires, nous ayons fait le choix de maintenir nos actions, toutes tournées vers cet objectif qui nous anime depuis maintenant trois ans, d'amélioration du service rendu aux usagers et dans un même temps, de maîtriser les coûts de ces mêmes services pour ne pas affecter la population.

C'est dans ces périodes délicates, mouvantes, que nous pouvons nous rendre compte de l'importance de vouloir garantir à tout prix ce haut niveau de service. De tout mettre en œuvre pour s'adapter aux changements abrupts, rapides et de vous montrer notre détermination au travers des actions que nous déployons pour répondre à vos attentes.

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne mène pas !

Belle et heureuse année à toutes et à tous. •

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

SOMMAIRE

METROPOLE HIVER 2024

Mob
Déchet
Déve
écon
Tour
prot



11

FINANCES

Budget 2024
Contexte,
enjeux et ambitions

14

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

**Implantation sur le territoire
de Nîmes Métropole**



16

MOBILITÉS

**Le plan vélo
entre en piste !**

capacités
développement
économique
protection des biens
des personnes

18

Les compétences de
Nîmes Métropole

06
BRÈVES

27
LES FONDS DE CONCOURS
PAR COMMUNES

30
ILS FONT BOUGER L'AGGLO

34
LA TRIBUNE POLITIQUE

35
LES NUMÉROS TRÈS UTILES

20

PROTECTION DES BIENS ET
DES PERSONNES

Lancement de
l'aménagement
hydraulique en
tunnelier des
cadereaux d'Uzès et
des Limites



22

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

Le service collecte et
prévention évolue à
Nîmes Métropole

24

EAU ET ASSAINISSEMENT

Interview de Franck Proust
L'eau : un enjeu d'avenir





BRÈVES

13.11.23

Une voie dédiée aux bus sur la RD40 entre Caveirac et Nîmes

Les travaux sur la Départementale 40 entre Caveirac et l'entrée de Nîmes Saint-Césaire se sont achevés à la mi-octobre. Ils ont permis la création d'une troisième voie, exclusivement réservée aux bus et aux vélos, depuis le giratoire de Tropic Plantes vers Caveirac ou en direction de Nîmes. Sa mise en service est effective depuis mi-novembre. Une amélioration manifeste pour les résidents de la Vaunage, notamment en période scolaire où cette zone était particulièrement impactée par les embouteillages. •



28.11

Démarrage du projet de la Porte Ouest

Inscrit dans le Projet de territoire « Nîmes Eco-Métropole 2032 », ce secteur, à très fort potentiel de requalification urbaine de 60 hectares, couvre une grande partie de la zone industrielle de Saint-Césaire. Nîmes Métropole vient de retenir le groupement Obras comme titulaire de l'Accord Cadre de maîtrise d'œuvre urbaine devant accompagner l'Agglomération sur



© Matthieu Colin AU-2022

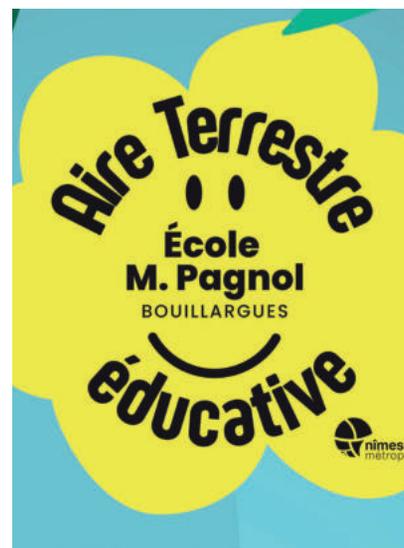
une durée de 8 ans, dans la mise en œuvre de ce futur quartier mixte, actif et durable de la Porte Ouest. Ambitions ? Un projet urbain métropolitain partagé, comprenant 2/3 d'activités économiques, des logements, des commerces, des

services et équipements publics et privés, et dont la colonne vertébrale sera constituée par le prolongement de la ligne de Transport collectif en site propre (TCSP) jusqu'au futur Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Saint-Césaire. •

18.12

La première Aire terrestre éducative (ATE) sur l'agglomération de Nîmes Métropole a été inaugurée!

Dans la continuité de la préservation de la biodiversité et afin de favoriser le développement de la faune et de la flore, la 1^{re} Aire terrestre éducative de notre territoire a été inaugurée le 18 décembre dernier. Un programme qui vise à protéger les espèces locales présentes et à inciter petits et grands à s'interroger sur les différents moyens qui permettent le développement de la biodiversité. Cette aire a été réalisée avec le concours de la commune de Bouillargues, l'agglomération de Nîmes Métropole, l'OFB (Office français de la biodiversité) et l'école Marcel Pagnol de Bouillargues. Géré par les élèves de CM1-CM2 et leurs enseignantes, ce projet s'inscrit dans leur programme scolaire annuel. •





© Droits réservés

01.01.24

Taxe de séjour intercommunale

Nîmes Métropole poursuit le développement de sa stratégie touristique globale sur son territoire. Afin de constituer une source de financement propre de ses actions par une contribution des personnes séjournant sur notre territoire, l'assemblée délibérante a voté le 26 juin 2023 l'instauration d'une taxe de séjour intercommunale. Conformément à la réglementation,

le produit de cette taxe sera affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques. La taxe de séjour communautaire est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 et concerne 36 communes de l'agglomération. Les hébergeurs sont chargés de collecter la taxe de séjour et de reverser les sommes à Nîmes Métropole grâce à une plateforme d'information, de déclaration et de paiement accessible à l'adresse suivante : nimesmetropole.taxesejour.fr •

12.01

Les Vendredis de l'Agglo (VDA) jusqu'au 7 juin 2024 !

Les Vendredis de l'Agglo sont pour Nîmes Métropole une des pierres angulaires de sa politique culturelle. Les VDA sont itinérants de commune en commune et concourent pleinement au maillage territorial et à sa cohésion. Avec une programmation soignée, qui participe à la diffusion de l'art et de la culture, cette 9^e saison des Vendredis de l'Agglo ne

déroge pas à la règle avec des spectacles de théâtre, magie, humour, conte et musique pour émerveiller tous les publics, des plus petits aux plus grands ! Un début de mois de mars dont la programmation est pensée sous le fil rouge des droits des femmes. Enfin, pour la première fois, une soirée de clôture sous les étoiles pour un 7^e art sublimé, avec des animations : grillades, quiz musical et cinéma. Ce début de saison est un immense succès où tous les spectacles ont affiché complets, alors pour en profiter, rendez-vous sur vendredisdelagglo.fr ou flashez ce QR code ...et bon spectacle ! •



© Droits réservés

Flashez ce QR code et bon spectacle ! ▶



15.01

De nouvelles micro-forêts

Dans le cadre de sa stratégie d'écométropole, l'agglomération de Nîmes Métropole poursuit la plantation de micro-forêts, reconnues pour leurs multiples bienfaits ! Avec pas moins de 14 micro-forêts déjà plantées, c'est maintenant au tour de 4 nouvelles entreprises et institutions de participer au projet : Maison Johanès Boubée, Vilmorin-Mikado, Euro-

team, et l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Osaris.

Objectif ? Contribuer activement à développer ces îlots de fraîcheur en partenariat avec les entreprises du territoire. Subventionnées par Nîmes Métropole et animées par l'association « Soignons les hommes, soignons la terre », elles permettent de lutter contre la pollution et le réchauffement climatique et contribuent également à préserver la biodiversité et les sols. •

18.01

Le bus fait la couv' !

Les transports de l'agglomération nîmoise modernisent leur logo et change d'habillage. Finie la mosaïque multicolore, peau de crocodile qui datait un peu. Aujourd'hui les bus vont arborer un tout nouvel habillage, résolument tourné vers l'avenir. Un avenir qui installe l'Agglo comme l'acteur incontournable de la modernisation du territoire. Une Agglo qui sur le fond, renouvelle et verdit sa flotte de bus (13 bus 12m au biogaz, 3 bus 9,5m électriques, 4 minibus et 40 cars biocarburants en service pour 2024, soit un investissement de plus de 14,8 millions d'euros) et qui profite de l'occasion pour faire évoluer la forme. Une carrosserie qui change de robe pour choisir un bleu profond et un gris lumineux, liés par 2 bandes dégradées bleu clair, et un rouge qui n'est pas sans rappeler l'une des couleurs historiques de la Ville de Nîmes. Un jeu de typo aussi, qui met en valeur la marque « tango » et qui précise que le transport est bien l'une des prérogatives de l'Agglo. Enfin, une Maison Carrée mise à l'honneur, dernier site du territoire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. •



©Richard_Sprang



01.02

Votre entreprise est-elle préparée à la prochaine inondation ?

Déjà initié à Nîmes, le dispositif Alabri Entreprises dédié aux TPE/PME, propriétaires/locataires d'un commerce, s'étend désormais aux autres communes de Nîmes Métropole.

Objectifs ? Informer, protéger les salariés et les biens de votre entreprise en cas d'inondation pour limiter les pertes d'activité. Pour cela, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour être mieux protégé face aux inondations. Moins de 20 salariés, les mesures de protec-

tion peuvent être subventionnées de 60% à 80% et un interlocuteur unique vous accompagne sur les aspects techniques et administratifs pour obtenir ces financements.

Ce dispositif est porté par l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Vistre-Vistrenque via l'opérateur Mayane, en partenariat avec Nîmes Métropole, la Ville de Nîmes ainsi que l'État et la Région Occitanie.

A l'occasion du dispositif précédent, près de 600 entreprises nîmoises ont déjà bénéficié d'un diagnostic gratuit et près de 250, d'un rendez-vous de sensibilisation. Contactez l'équipe ALABRI Entreprises au 07 66 38 66 76, ou alabri-entreprises@nimalabri.fr, ou rendez-vous à l'atelier inondation du 1^{er} février 2024 qui se tiendra à Nîmes Métropole. •

03.02

Un forum pour mieux se loger !

La ville de Marguerittes réunit les professionnels du logement salle Louis Picard, le samedi 3 février 2024, de 10h à 16h, avec le soutien de Nîmes Métropole et du Département du Gard. Que vous soyez propriétaire, locataire, jeune en recherche de logement ou bailleur, venez découvrir les dispositifs et les aides financières disponibles sur l'agglomération, qui vous permettront de réaliser votre

projet ! Adaptation du logement et habitat durable seront sous la loupe de ce rendez-vous entièrement gratuit. Stands, conférences, ateliers éco-gestes, expositions... Venez échanger avec de nombreux acteurs du logement présents pour répondre à vos questions !

Accès libre : Salle Louis Picard - Rue Marcel Bonnafoux à Marguerittes - Trambus T4 + ligne 20. •



© Macrovector/FreePik



© Thomas Blanchon

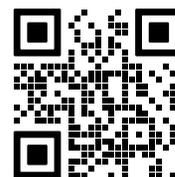
14.02

Les Rendez-vous Nature vous mettent au vert !

De février à novembre, Nîmes Métropole vous propose de (re)partir à la découverte des richesses naturelles de notre territoire. Petits et grands, marcheurs invétérés ou plus occasionnels : venez prendre un bol d'air le temps de quelques balades conviviales et ouvertes à tous !

En collaboration avec ses 39 communes membres, l'Agglo vous propose cette année encore un programme de balades gratuites dans la nature : réveil insolite au marais, les oiseaux agricoles, les plantes venues d'un autre monde ou encore la vannerie buissonnière ou bien les reptiles... •

Flashez ce QR code pour en savoir plus



01.05

Tous à vélo !

En mai, l'Agglo lancera sa 2^e édition locale du grand rendez-vous national « Mai à vélo ». Le succès était au rendez-vous l'an dernier avec plus d'un millier de participants de tout âge qui se sont adonnés aux joies du deux-roues !

Suite à un appel à manifestations lancé en novembre 2023, de nombreux événements seront à nouveau proposés sur cette édition 2024 : initiations, balades, randonnées, ateliers de remise en selle ou de réparation, bourse aux vélos, sensibilisation à la prévention routière, grand challenge...

Sans oublier les événements réservés aux écoles et collèges du territoire et les manifestations prévues dans plusieurs entreprises et collectivités. Empreinte d'ambitions et de nouveautés, l'édition 2024 est encline au partage et prédispose à garder la forme ! Rendez-vous dans quelques mois pour participer activement aux événements. •



“Avec l’aéroport de Nîmes c’est tout le territoire qui décolle”

FRANCK PROUST,
Président de Nîmes Métropole



1410
emplois créés en Occitanie*

126M€
de retombées économiques en Occitanie*



*Sources : Etude LBDO Advisory Le Bipe - Juillet 2021 MGT - Crédit photo - istock



FINANCES

Budget 2024 Contexte, enjeux et ambitions



© Freepik Vector4stock

Parole d'élus



Frédéric Beaume

Vice-président délégué
aux finances

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

Avec cet exercice 2024, nous réaffirmons notre volonté de maîtriser nos dépenses, notre endettement, tout en continuant à investir massivement dans nos compétences phares : les mobilités, avec quasiment 15 millions d'euros pour le renouvellement du matériel roulant et le verdissement de la flotte ; la prévention des inondations et du pluvial, pour plus de 28 millions d'euros ; et le développement économique, l'aéroport et l'aménagement du territoire pour plus de 13 millions d'euros au total. Un axe majeur pour améliorer notre cadre de vie et l'attractivité du territoire”.

Budget 2024

Des ambitions réaffirmées

Le contexte actuel :

- Une hausse des taux d'intérêt depuis 2022
- Un impact de la crise inflationniste sur toutes les charges

Capacité d'auto-financement

54 M€

Plan d'investissements ambitieux

120 M€

Estimations

OBJECTIF : INVESTIR SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

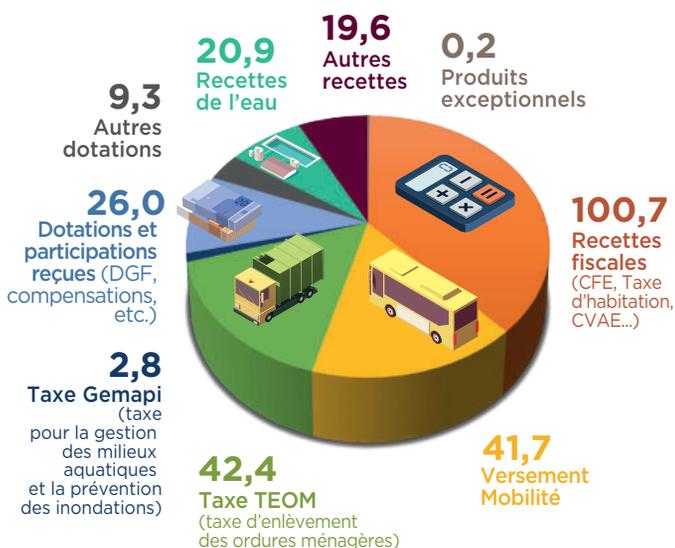
	2020	2021	2022	2023	2024
1 MAÎTRISER LES DÉPENSES					
Épargne brute (en millions d'euros)	46,2	47,2	54,2	58,5	53,9
2 ADAPTER LA TARIFICATION des services					
Dépenses d'équipement nettes (en millions d'euros)	71,3	57,4	93,8	59,8	88,7
3 GELER LES TAUX DE FISCALITÉ					
Dette (en millions d'euros)	510	494	483	482	493
4 STABILISER L'ENDETTEMENT					
Ratio de désendettement (en années)	11,1	10,5	8,9	8,2	9,2

Estimations 2023 et 2024

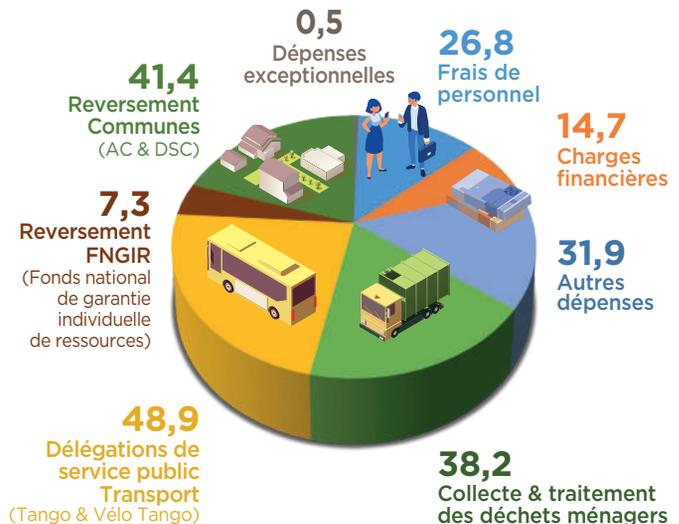
Le ratio de désendettement reste inférieur au seuil de 12 années fixé par la Loi de programmation des finances publiques 2018

BUDGET 2024 : MAÎTRISER NOS DÉPENSES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement en millions d'euros

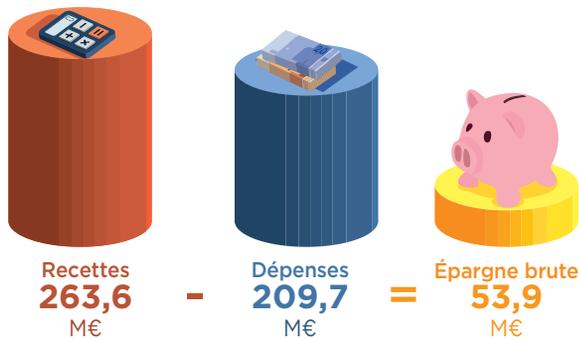


Dépenses prévisionnelles de fonctionnement en millions d'euros



Marge brute prévisionnelle

en millions d'euros



Investissements prévisionnels

(Dépenses d'équipement en millions d'euros)



INVESTISSEMENTS

LES GRANDS PROJETS 2024 PORTÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE



Transports, 21 M€ dont :

- Le renouvellement du matériel roulant pour plus de confort et un verdissement de la flotte
- La création de parking-relais
- L'aménagement du réseau de bus
- La construction et le maillage de nouvelles pistes cyclables



Eau & assainissement, 30 M€ dont :

- La poursuite de la modernisation, la sécurisation des réseaux d'eau et d'assainissement
- La création d'un réservoir d'eau sur la commune de Saint-Gilles
- La création de la station de traitement des eaux usées sur Gajan et Saint-Dionisy
- La poursuite des travaux sur la station de pompage avenue Maréchal Juin à Nîmes pour une sécurisation de l'approvisionnement en eau



Aéroport : 5,4 M€



Aménagement numérique (Gecko) : 1,4 M€



Gestion des déchets, 7,4 M€ dont :

- La création d'une déchèterie nouvelle génération sur Saint-Gilles/Générac



Prévention des inondations (Gemapi) et pluvial, 28,3 M€ dont :

- La poursuite du plus important programme de lutte contre les inondations de France (Papi 3)
- Le renouvellement des réseaux pluviaux



Sur le budget principal, 27,3 M€ dont :

- Le financement de projets dans les communes de l'agglomération au travers de la politique des fonds de concours
- La poursuite de la modernisation des zones d'activité économique
- La poursuite des opérations d'aménagement du territoire et de foncier
- L'équilibre social de l'habitat dont une partie sur le programme NPNRU

CHIFFRES-CLÉS 2024



39
communes



791 km²
de superficie



262 935
habitants*



104
élus
communautaires

34
membres
du Bureau
communautaire

1
président
15 vice-présidents

434
agents
(équivalents
temps plein)



Budget
prévisionnel 2024
340 M€

dont **129 M€**
d'investissement

* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2024

Implantation sur le territoire de Nîmes Métropole



Avion bombardier d'eau du groupe Conair

A la suite de 18 mois de travail et d'échanges entre l'agglomération de Nîmes Métropole et Conair France, les deux structures ont annoncé en novembre dernier, un accord pour établir sur l'aéroport de Nîmes, un centre d'excellence pour la formation des pilotes de bombardiers d'eau.

Pourquoi est-ce une réelle avancée pour l'agglomération nîmoise et tout le département gardois ?

Cet investissement inscrit un peu plus notre territoire comme une référence internationale en matière de lutte contre les feux de forêt. Il confère à l'aéroport de Nîmes et donc à Nîmes Métropole, une visibilité mondiale quant aux expertises liées à la gestion des risques, notamment concernant les incendies.

La société Conair est basée au Canada, en Colombie-Britannique, à Abbotsford. Spécialisée dans l'exploitation et la modernisation des avions de lutte contre les incendies et les services aériens de lutte contre les incendies, elle dispose d'une flotte de 70 appareils opérant essentiellement sur le continent Nord-américain.

Ce centre d'excellence sera construit en zone aéronautique sur la commune de Saint-Gilles, à proximité immédiate de la base de la Sécurité civile et du bâtiment B46 de Nîmes Métropole dédié à l'innovation et à l'accélération économique sur cette filière.

Il sera équipé à terme de 2 simulateurs de vol « full-flight » pour former et certifier des pilotes du monde entier, et jusqu'à 4 simulateurs « tactiques » immersifs pour former à la lutte aérienne contre les incendies de forêt dans des conditions réalistes."



Un des simulateurs de vol qui permettra la formation et la certification de pilotes

© Image d'illustration (CAE)



Largage Dash

© Conair

Un simulateur «full-flight», qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif de simulation de vol avancé conçu pour reproduire de manière réaliste l'expérience d'un vol en reproduisant un cockpit complet d'aéronef, avec des systèmes et des commandes fonctionnels.

Une installation qui est le résultat d'une volonté affirmée de l'Agglomération de faire rayonner le territoire nîmois sur l'expertise quant à la gestion des risques majeurs, comme le rappelle le Président de Nîmes Métropole Franck Proust : « C'est avec une grande satisfaction que nous accueillons ce développement de Conair France à Nîmes. Une collaboration qui renforce notre objectif portant sur 3 volets : la sécurité civile, la protection de l'environnement et le développement économique de notre territoire. »

Conair va construire un bâtiment de 2 100 m² sur un terrain d'environ 3 000m² mis à disposition par Nîmes Métropole pour 42 ans.

Ce site apparaîtra très vite comme une référence en la matière et comme un rouage de premier ordre du cluster de sécurité civile, qui est le projet de filière économique inscrit dans la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (Lopmi) 2022-2028 se structurant sous l'impulsion de Nîmes Métropole autour de la base de la Sécurité civile.

« Ce projet d'installation de Conair France sur le territoire vient consolider notre action sur l'accueil d'entreprises sur Nîmes Métropole et nous renforce dans le dynamisme et l'attractivité de nos politiques économiques. » évoque Olivier Fabregoul, vice-président de Nîmes Métropole, délégué au développement économique. « Nîmes et plus largement le département du Gard sont fortement touchés par l'aléa feux de forêts, et notre action tournée vers un développement de l'expertise portant sur la lutte contre les incendies bénéficie à toute la population gardoise » précise Frédéric Escojido, conseiller communautaire de Nîmes Métropole missionné sur la sécurité civile.



Esquisse du bâtiment Conair

« Saint-Gilles est la deuxième commune de l'agglomération. Nous avons à la fois cette chance d'avoir sur

notre périmètre l'aéroport de Nîmes Grande Provence Méditerranée et les activités annexes qui sont un atout pour notre territoire. Nous avons également du foncier économique qui permet comme pour Conair, d'accueillir des leaders mondiaux qui stimuleront notre tissu économique local » souligne Eddy Valadier, maire de Saint-Gilles. •

Doté d'un budget initial pouvant s'élever à 35 M€, cet investissement international fera de l'agglomération nîmoise, un axe incontournable de la formation des pilotes de bombardiers d'eau et répondra aux besoins accrus en termes de moyens pour lutter contre les incendies”

précise Franck Proust, président de Nîmes Métropole.”

Le plan vélo entre en piste !

Dans un précédent magazine (N° 64 de septembre 2021), l'ensemble des enjeux du plan vélo de Nîmes Métropole avait été présenté. Après une phase de concertation et d'élaboration, ce plan a été adopté en Conseil communautaire le 25 septembre 2023, avec une feuille de route pour les 7 prochaines années.

Développer les infrastructures

C'est l'une des priorités du plan vélo de Nîmes Métropole, car pas de possibilité de déployer le vélo sans la création d'aménagements cyclables protégés et sécurisés. Une ambition réaffirmée par Antoine Marcos, membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités douces urbaines et rurales. Objectif de l'Agglo ? Que chaque établissement scolaire et chaque zone d'activité économique de l'Agglomération soient desservis, que chaque commune soit reliée à sa voisine, à Nîmes ou aux gares et lignes de transport en commun (voir carte ci-contre).

Parole d'élus



Antoine Marcos

Membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités douces urbaines et rurales

« Les mobilités douces et notamment la pratique du vélo, sont devenues au fil des années un enjeu de société. Investir sur la création de pistes cyclables et rendre ainsi le vélo accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge, a un impact majeur sur la qualité de vie. »



© envato

application de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, dont l'enjeu est de rendre les transports du quotidien à la fois plus pratiques, moins coûteux et plus durables.

Promouvoir le vélo

« La mise en œuvre de ce plan vélo se décline en plusieurs étapes et plusieurs actions cadres, dont la réalisation d'infrastructures cyclables sécurisées et de dispositifs complémentaires comme la location longue durée de vélo et des vélos en libre-service. Nous avons souhaité en parallèle diversifier les leviers pour accentuer la pratique du vélo et toucher un maximum d'utilisateurs, avec notamment l'organisation de l'événement « Mai à vélo » et la promotion du vélo au quotidien comme une réelle alternative à la voiture personnelle. » •

Parole d'élus



Jean-Marc Campello

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports

CHIFFRE CLÉ

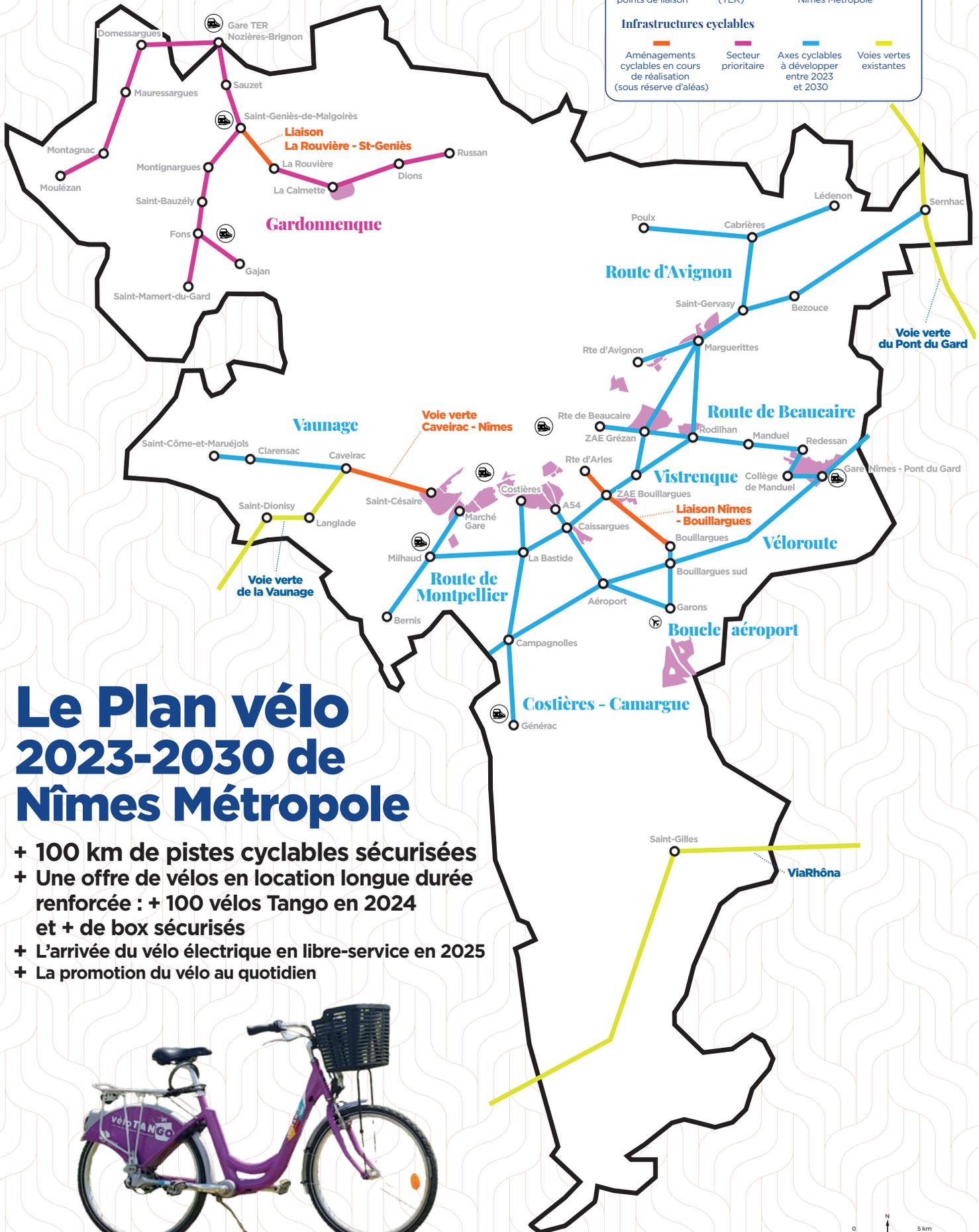
22 M€

C'est le montant global d'investissements prévu au plan vélo pendant les 7 ans à venir, par Nîmes Métropole et ses partenaires.

Adopté le 25 septembre 2023, le plan vélo de Nîmes Métropole se compose de 9 axes, ensemble d'itinéraires vélo déterminés avec les acteurs du territoire. Outil précieux au service de la transition écologique, c'est un investissement fort pour l'établissement communautaire et ses partenaires : 22 millions d'euros mobilisés sur 7 ans. Il s'agit du 1^{er} plan vélo local, mis en place en

Légende

 Communes, points de liaison	 Gares SNCF (TER)	 Zones d'activité économique Nîmes Métropole
Infrastructures cyclables		
 Aménagements cyclables en cours de réalisation (sous réserve d'aléas)	 Secteur prioritaire	 Axes cyclables à développer entre 2023 et 2030
		 Voies vertes existantes



Le Plan vélo 2023-2030 de Nîmes Métropole

- + 100 km de pistes cyclables sécurisées
- + Une offre de vélos en location longue durée renforcée : + 100 vélos Tango en 2024 et + de box sécurisés
- + L'arrivée du vélo électrique en libre-service en 2025
- + La promotion du vélo au quotidien



LES COMPÉTENCES DE NÎMES MÉTROPOLE

**AÉROPORT
DE NÎMES
GRANDE PROVENCE
MÉDITERRANÉE**



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS**



VIDÉO-PROTECTION



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**POLITIQUE DE LA VILLE
& HABITAT**



SMAC PALOMA



**DÉVELOPPEMENT
NUMÉRIQUE**



**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (Gemapi)**



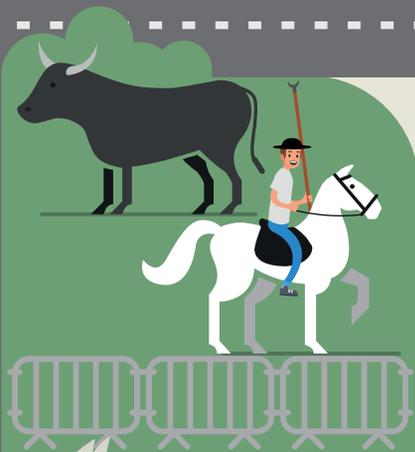
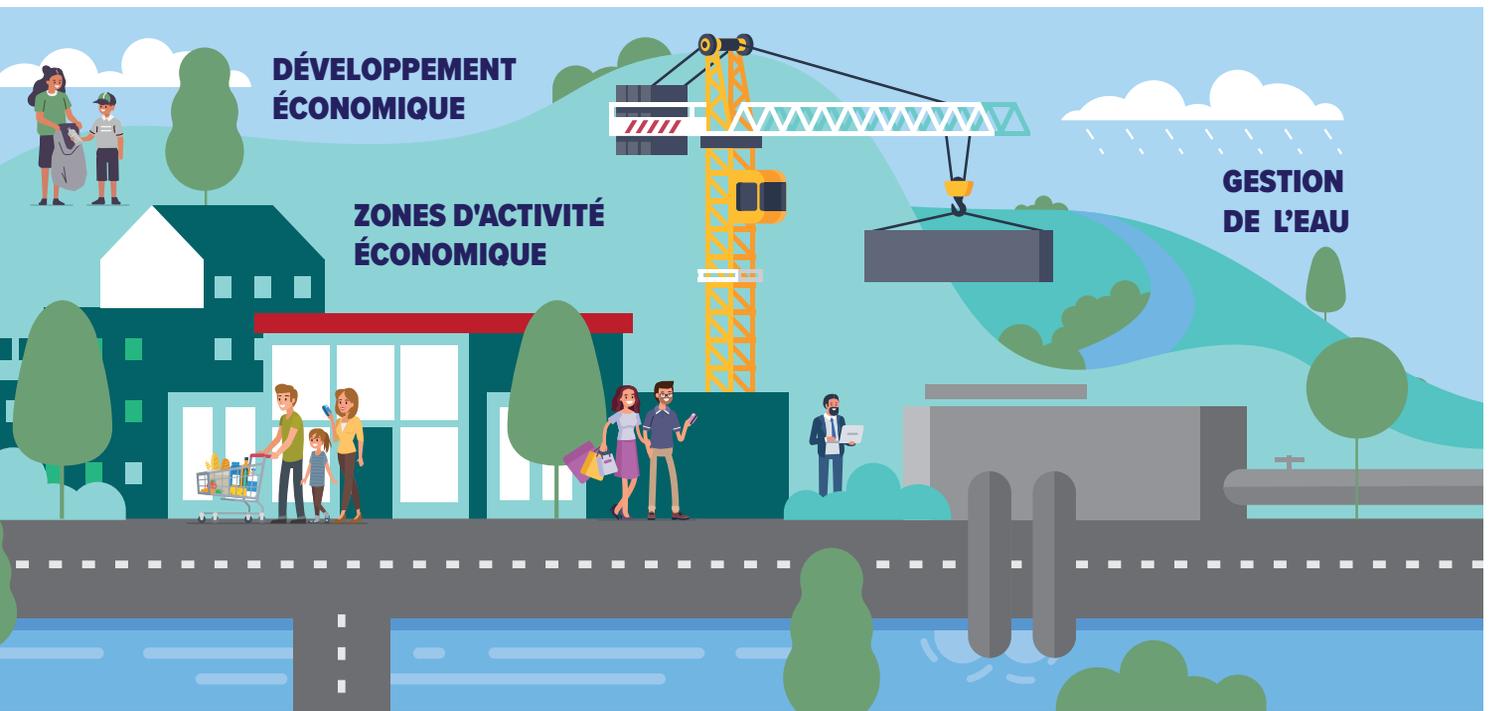
**STADE NAUTIQUE
NEMAUSA**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

GESTION DE L'EAU



PARKING-RELAIS ET AIRES DE COVOITURAGE



ASSAINISSEMENT DE L'EAU

TOURISME COMMUNAUTAIRE

CULTURE ET TRADITIONS



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

TRANSPORTS EN COMMUN ET MOBILITÉS DOUCES



PISTES CYCLABLES



Lancement de l'aménagement hydraulique en tunnelier des cadereaux d'Uzès et des Limites

L'agglomération de Nîmes Métropole, compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) depuis 2018, poursuit son vaste programme de lutte contre les inondations.

Le territoire investit massivement dans la réduction du risque inondation.

Depuis maintenant plus de 30 ans, le territoire de Nîmes Métropole a su tenir ses engagements pour faire face au risque inondation. Grâce aux deux premiers programmes PAPI I et II (de 2007 à 2021), la Ville de Nîmes, puis Nîmes Métropole ont investi plus de 140 millions d'euros dans des infrastructures d'envergure pour faire face aux épisodes cévenols.

A la suite des tragiques inondations de 1988 qui ont coûté la vie à 11 personnes dont 2 secouristes, jusqu'à aujourd'hui, ce sont au total plus de 250 millions d'euros d'actions menées par la Ville de Nîmes, puis Nîmes Métropole, qui ont été mobilisés pour réduire les risques et éviter des épisodes meurtriers qui ont marqué tout un territoire.

Le dispositif d'aménagement hydraulique des cadereaux d'Uzès et des Limites dans le cadre du PAPI 3.

« Au niveau national, ce PAPI 3 est une référence dans la lutte contre les inondations, un des plus importants en termes d'investissements et d'ouvrages structurants notamment avec cette opération dite du « tunnelier ».

**LE PAPI 3,
PORTÉ PAR L'EPTB VISTRE
VISTRENQUE, C'EST :**

126 M€ mobilisés sur la période 2022-2028.

88

actions

7 axes

stratégiques dont :

- la gestion des ouvrages de protection hydraulique ;
- la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes ;
- la surveillance, la prévision des crues et des inondations.

Retrouvez ici
le plan de phasage
des travaux



Parole d'élu



Claude de Girardi

Membre du Bureau communautaire, déléguée à la Gemapi

« L'opération tunnelier mobilise plusieurs dizaines de millions d'euros, et nécessite le déploiement d'une machine unique en Europe, pour des travaux d'une grande technicité et d'une envergure rarement observée. »

PROTECTION DES BIENS & DES PERSONNES

Des travaux qui viennent consolider des ouvrages déjà existants :

- Depuis 2007, le cadereau d'Uzès à Nîmes a été fortement aménagé : restructuration des écoulements dans la partie aval du Vistre ainsi qu'au sud de la ville dans les rues Salomon Reinach, Bergson-Talabot et Ferrier.

- Depuis 2016, ce sont plus de 45 millions d'euros qui ont été investis pour environ 1,5km de cours d'eau réaménagé, principalement en ouvrage souterrain.

- Depuis 2022, le programme PAPI 3 a pris le relais avec toujours le même objectif : **multiplier par 10 la capacité d'écoulement du cadereau sous la ville** pour passer de 8 à 80 m³/s (ce débit de 80 m³/s correspond à l'objectif-cible du programme Cadereau soit un événement pluvieux similaire à l'évènement du 8 septembre 2005).



Terrassement de la base de vie rue Pierre Semard

Durée des travaux : environ 4 ans, dont 2 ans pour l'opération en technique tunnelier (technique de creusement similaire à celle du tunnel sous la Manche). À l'issue de leur construction, les deux cadereaux (Uzès et Limites) seront raccordés (ouvrage Confluence) à la partie déjà existante du cadereau d'Uzès, côté Talabot et Bergson. •



Installation de soutènements métalliques pour consolider le terrain

Focus sur l'opération qui a été lancée rue Pierre Semard au niveau de la station BP

Les travaux qui ont débuté en novembre dernier par l'installation de la base travaux (au niveau de la station BP) vont permettre de recalibrer les cadereaux d'Uzès et des Limites en Zone urbaine dense avec la création de deux tunnels d'1 km chacun dans la zone Sernam-Faïta-Valmy et l'aménagement des entonnements de ces deux cadereaux (rue Van Dyck et square V. Guiu).

Une opération colossale : les différents partenaires financiers ont injecté plus de 52 M€ HT : État (50%), Nîmes Métropole (30%), Région (10%) et Département (10%).



Base travaux rue Pierre Semard

Le service collecte et prévention évolue à Nîmes Métropole



Les nouveaux camions bennes de Nîmes Métropole

Nîmes Métropole a pris la compétence « collecte et traitement des déchets » en 2011. Depuis, de nombreuses évolutions réglementaires et législatives sont entrées en vigueur, apportant des obligations supplémentaires qui changent la philosophie du service et les comportements des usagers.



Parole d'élu

Bernard Angelras

Vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets

“Une volonté de ramener de la proximité, en rapprochant le service des usagers, tout en faisant entrer ce service dans le 21^e siècle”, précise Bernard Angelras.

Chaque année, ce sont plus de 74 000 tonnes d'ordures ménagères et 12 000 tonnes de collecte sélective qui sont ramassées sur le territoire de Nîmes Métropole. Des chiffres qui placent notre agglomération parmi les collectivités ayant un volume de déchets par habitant supérieur à la moyenne nationale. Cela a un impact financier mais aussi un coût environnemental que Nîmes Métropole tente de réduire grâce aux différentes actions menées.

Bernard Angelras, vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets rappelle que « l'Agglomération collectait jusqu'à l'été dernier, un peu tout, n'importe quand et n'importe comment. L'essentiel était de ne plus avoir de déchets devant les portails et les portes d'entrée.

C'est effectivement une finalité que nous avons voulu compléter en garantissant un haut niveau de prestation, tout en maintenant le même taux de TEOM (11,71%). Mais cela n'était pas suffisant et ne répondait pas aux enjeux de société et environnementaux que nous souhaitons mettre en place. A cela ce sont donc ajoutés deux axes majeurs : tout d'abord opérationnel en recentrant le service sur le besoin réel des usagers en matière de collecte, car nous avons constaté que certaines tournées se faisaient quasiment à vide. Puis environnemental, car éviter de déployer inutilement des camions, c'est du CO₂ en moins. C'est également une amélioration du cadre de vie car ce sont des nuisances en moins.

Et c'est un geste de tri qui est favorisé parce que l'utilisateur est poussé à optimiser son bac d'ordures ménagères. Grâce

au renouvellement du marché de collecte de la Ville de Nîmes, nous avons pu intégrer des critères de performance : plus de tri, moins de déchets ; le déploiement sur les 39 communes de l'application « Mon Service Déchets » ; l'ouverture de l'Espace accueil usagers en centre-ville situé 8 rue régale ; et un volet sensibilisation renforcé. »

L'accent sur les actions de sensibilisation

Suite au renouvellement du marché de collecte sur la ville de Nîmes, ont été inscrits dans ce nouveau contrat, des objectifs de performance et notamment un programme de sensibilisation via le déploiement d'ambassadeurs de tri. Leur mission : accompagner les usagers dans le geste de tri sur le terrain et grâce à l'ouverture en centre-ville, d'un espace d'accueil et d'information dédié spécialement aux usagers pour répondre à leurs interrogations.

Les 6 ambassadeurs de tri déployés sur la ville de Nîmes interviennent en porte-à-porte en habitat pavillonnaire comme collectif, accompagnent les professionnels dans la gestion de leurs déchets et mènent des actions auprès des plus jeunes dans les écoles du territoire.

Trier n'est pas un automatisme et les erreurs sont monnaie courante. Presque 25% des emballages ménagers qui sont censés être triés, se retrouvent encore dans la poubelle d'ordures ménagères (bacs verts ou gris). Ceci s'explique notamment par un fort taux d'erreur lors du geste de tri. D'où, tout l'enjeu des ambassadeurs de tri qui sont là pour accompagner les foyers qui se sont vus refuser la collecte de leur poubelle de tri (bacs bleus ou



Espace accueil usagers service déchets au 8 rue régale à Nîmes

jaunes) pour des erreurs manifestes de tri. Un service au bénéfice des usagers pour les informer sur le tri des déchets grâce à des outils simples, innovants et ludiques.

Pour plus d'informations : retrouvez l'application « MonServicesDéchets », outil dédié à tous les habitants de l'Agglo pour gérer leurs déchets au quotidien et réaliser des démarches en ligne : consulter les jours de collecte, le guide de tri, obtenir des bacs ou sacs, des composteurs et lombricomposteurs, demander l'enlèvement des encombrants, avoir accès aux déchèteries... •

“Un investissement majeur sur lequel Nîmes Métropole mobilise plus d'un million d'euros, qui répond aux enjeux environnementaux et aux ambitions que nous nous sommes fixées pour bâtir notre Ecométropole”, rappellent Franck Proust et Bernard Angelras.



Composteur individuel pour jardin



Lombricomposteur individuel pour appartement

Découvrir
le tutoriel ici ▶



TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE : L'AGGLOMÉRATION CONTINUE À DOTER GRATUITEMENT LES HABITANTS DU TERRITOIRE EN COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

Après les communes de la Vaunage (mars-avril 2023), la Gardonnenque (octobre 2023) et Leins-Gardonnenque (décembre 2023), l'année 2024 verra le déploiement sur les Costières, Garrigues-Est, Saint-Gilles, puis la ville de Nîmes.



Interview

L'eau : un enjeu d'avenir



Franck Proust, président de Nîmes Métropole

L'eau est une des compétences de Nîmes Métropole mais également un bien précieux pour l'Homme. Quelles sont vos missions dans le cadre de ce service public ?

Franck Proust : L'eau est un enjeu majeur pour le 21^e siècle, que ce soit à l'échelle mondiale avec une ressource qui se raréfie sur le globe et des pays qui n'ont pas les mêmes accès à l'eau. Un enjeu aussi sur le plan environnemental avec une prise de conscience collective du fait que ce bien vital peut être menacé si nous ne faisons rien.

Manquons-nous d'eau sur le territoire de Nîmes Métropole ?

FP : Paradoxalement, bien que notre territoire souffre d'épisodes de sécheresse de plus en plus brutaux et précoces, pour autant il ne manque pas d'eau, notamment grâce à la nappe d'accompagnement du Rhône. Même si nous ne manquons pas d'eau, nous nous devons d'agir quotidiennement pour préserver cette ressource, garantir son approvisionnement et assurer la distribution d'une

eau du robinet d'excellente qualité. Une eau du robinet que je le rappelle, est l'eau la plus contrôlée et la plus économique. L'eau, compétence phare du service public, portée par mon vice-président Jean-Luc Chailan, se traduit par l'obligation de mettre en œuvre les missions opérationnelles : captage, traitement, transport et distribution de l'eau potable sur notre territoire. Un service public fondamental qui concerne tout le monde, à tout instant. Je le rappelle souvent, dès que vous ouvrez le robinet pour vous laver les mains, prendre votre douche ou arroser vos plantes, c'est l'Agglomération qui entre en jeu.

Quelles sont les actions que vous menez pour sécuriser cette précieuse ressource qu'est l'eau ?

FP : La préservation de la ressource en eau est un objectif global, qui touche toute la population et sur laquelle, chacun peut agir. C'est avec cet objectif que notre concessionnaire Eau de Nîmes Métropole, ainsi que tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour l'eau, s'engagent à mener à bien leurs missions. Sensibiliser les usagers sur l'importance d'adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement, tel est également l'une de nos missions. N'oublions pas que ce sont toutes ces petites actions, regroupées sous la bannière des « éco-gestes », qui ont finalement un grand impact sur le volume de consommation quotidienne d'eau. De la même façon, Nîmes Métropole apporte son tribut, en contribuant activement à la mise en place des actions visant à minimiser les pertes en eau sur l'ensemble du réseau : renouvellement des réseaux – 8 à 10 millions d'euros, déploiement de la télérelève qui permet de lire à distance des compteurs d'eau et de détecter plus rapidement les fuites chez les particuliers.



Remplacement des canalisations à Cabrières

Nous sommes-nous améliorés sur les pertes d'eau sur le réseau ?

FP : Il y a trois ans, le rendement de notre réseau d'eau potable n'était pas à la hauteur des objectifs environnementaux fixés pour une agglomération identique à la nôtre. Grâce au travail mené avec notre direction de l'Eau et notre concessionnaire, le rendement a progressé de 3 points en 3 ans et continue de s'améliorer au gré des investissements que nous portons et aux travaux d'entretien et de réparation quotidiens réalisés par le concessionnaire.

Malheureusement, force est de constater que ces investissements sur nos réseaux sont invisibles pour l'utilisateur, une fois la chaussée refermée, les tuyaux sont sous terre et sont oubliés de tous. Pourtant, ce sont des dizaines de millions d'euros qui sont investis et sur lesquels nous roulons ou marchons chaque jour.



Station de pompage de Maréchal Juin

Vous évoquez la pérennisation de l'approvisionnement en eau potable, mais quels moyens mettez-vous en œuvre ?

FP : La station de pompage de Maréchal Juin est l'un des récents ouvrages mis en service qui illustre parfaitement notre volonté de pérenniser l'approvisionnement en eau. Un programme qui s'élève à 20 millions d'euros dont une participation de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse de 6,45 millions d'euros. La sécurisation de la ressource en eau potable est un enjeu majeur et cette nouvelle

station alimente en eau la totalité des 40 000 habitants du Nord-Ouest de Nîmes, ainsi que le CHU ; et intervient en secours pour l'alimentation d'une dizaine de communes de l'Agglo. Rappelons que ce nouvel ouvrage est l'un des centres névralgiques sur cette compétence.

En parallèle de l'eau potable, vous avez la compétence assainissement, pouvez-vous nous en dire plus sur les actions menées ?

FP : L'assainissement est un pilier fondamental de la santé publique et de la protection de l'environnement. Nous mettons l'accent aux côtés de Jean-François Durand-Coutelle, vice-président délégué à l'assainissement, sur des investissements structurants avec la construction de stations de traitement des eaux usées sur le territoire : à Saint-Dionisy, Garons, Sainte-Anastasie, Gajan pour ne citer que ces projets majeurs. Mais aussi en modernisant les infrastructures existantes pour une meilleure épuration afin d'assurer aux populations un haut niveau de service. Parallèlement, nous agissons également avec Jean-Claude Mazaudier, membre du Bureau, délégué à l'assainissement non-collectif, sur le contrôle du bon fonctionnement de tous les dispositifs d'assainissement autonomes (fosses septiques) qui peuvent également être des sources de pollution.

Le secteur génère-t-il quelques innovations ?

FP : A long terme, le volet assainissement ne cesse d'évoluer vers une logique de production d'énergie renouvelable et de ressources valorisables en lien avec la transition énergétique. La Station de traitement des eaux usées (STEU) de Nîmes dispose d'un atelier recyclant les eaux traitées pour les réutiliser en interne, de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur récupérant les calories des eaux. Avec l'usine de méthanisation inaugurée il y a un peu plus d'un an, la STEU de Nîmes s'inscrit comme une solution durable. Cet outil permet de réduire le volume de boues produites par la STEU de Nîmes et d'en faire du biométhane. Un équipement doublement vertueux : environnemental tout d'abord, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et en produisant du gaz vert ; mais également financier puisqu'avec un peu plus d'un million d'euros de recettes annuelles, cette usine est un véritable gain pour notre agglomération. D'autant que cette dernière peut désormais accueillir les boues d'une vingtaine d'autres STEU du territoire, ce qui représente une véritable montée en puissance et un enjeu d'avenir. •

*“Une Écométropole
ne se décrète pas,
elle se bâtit.”*

FRANCK PROUST,
Président de Nîmes Métropole

ÉCO NÎMES Métropole

- Programme de 300 ha sanctuarisés pour la biodiversité
- Plan de 10M€ pour la production d'électricité verte
- Plan Vélo pour relier les communes par des voies cyclables
- Déploiement de 30 stations vélos libre-service à Nîmes en 2025
- Programme alimentaire territorial pour une alimentation de qualité et de proximité
- Ouvrages contre les inondations : 130 M€ pour protéger la population
- Valorisation des déchets, distribution de composteurs et lombricomposteurs gratuits



Retrouvez ici
l'ensemble des actions



Les fonds de concours par commune, votés en 2023



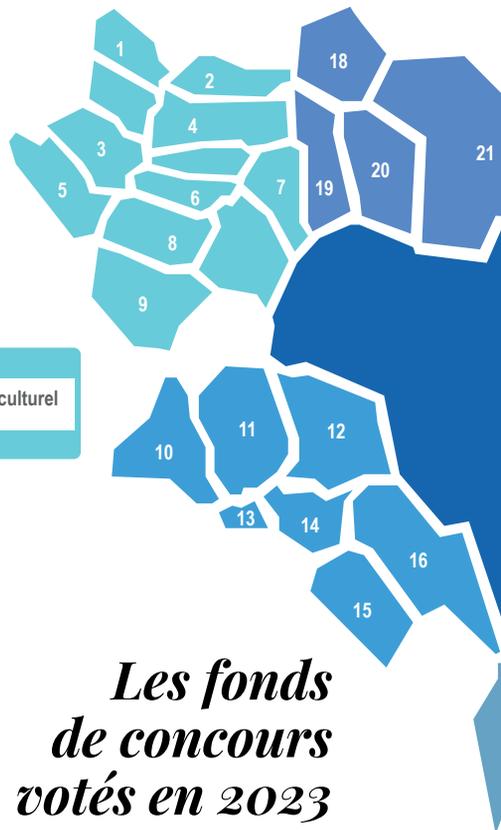
Rémi Nicolas

Vice-président de Nîmes Métropole,
délégué aux projets de secteur et
délégué à l'administration des fonds de concours

“ Les fonds de concours, qui représentent en moyenne 5 millions d’euros de budget par an, permettent d’épauler les communes dans leurs projets d’amélioration du cadre de vie. Aujourd’hui, les fonds de concours représentent un des socles de notre politique communautaire, de cette volonté de l’Agglomération d’agir au travers d’un financement pour aider les communes à porter des projets du quotidien, qui touchent toute la population ou sur des programmes d’ampleur qu’elles n’auraient peut-être pas pu porter en l’état. ”

Dans sa volonté d'accompagner les communes membres, l'agglomération de Nîmes Métropole a développé depuis maintenant plus de 15 ans, une politique communautaire autour des fonds de concours visant à soutenir des projets ayant pour objet la construction, l'aménagement et la rénovation d'équipements.

Neuf thématiques ont ainsi été prédéfinies : Equipements culturels et petit patrimoine ; Amélioration de la sécurité routière, Intégration des modes doux, Accessibilité des transports publics ; Revitalisation des coeurs de villes, centres bourgs et quartiers ; Ecoles Numériques ; Vidéosurveillance ; Espace naturel et de loisirs ; Rénovation de bâtiments communaux ; Equipements sportifs ; Aménagements des voies d'accès aux installations communautaires ayant vocation à la gestion des déchets ménagers.



Les fonds de concours votés en 2023

1 - DOMESSARGUES	
Rénovation du court de tennis et du terrain de football	59 500 €
Rénovation de l'éclairage public	37 691 €

2 - SAUZET	
Acquisition d'un terrain afin d'aménager une place en centre village	4 850 €
Equipement d'une classe avec une solution interactive "Salle de Classe"	929 €

3 - MONTAGNAC	
Modernisation du réseau d'éclairage public	8 034 €

4 - SAINT-GENIÈS-DE-MALGOIRÈS	
Extension du dispositif de vidéosurveillance	65 553 €

5 - MOULÉZAN	
Création d'une aire ludique et sportive	19 881 €
Modernisation du réseau d'éclairage public	9 690 €

6 - SAINT-BAUZÉLY	
Modernisation du réseau d'éclairage public	13 848 €

7 - LA ROUVIÈRE	
Construction d'un foyer socio-culturel et associatif	201 716 €

8 - FONS-OUTRE-GARDON	
Installation d'une aire de jeux et d'éveil sportif	72 449 €
Travaux d'extension de la médiathèque	58 263 €
Aménagement d'un ancien local commercial en centre village	7 482 €
Equipement numérique de l'école primaire	1 102 €

9 - SAINT-MAMERT-DU-GARD	
Rénovation du réseau d'éclairage public	78 834 €
Rénovation énergétique de la mairie et installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation	38 081 €
Travaux sur la route départementale 1	16 550 €
Extension du dispositif de vidéosurveillance	4 557 €
Equipement numérique écoles primaire et maternelle	1 473 €

35 - NÎMES (sur toute la période du mandat)	
Construction du Palais des congrès	10 M€

10 - SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS	
Acquisition d'une arène et aménagement d'une aire autour de cette structure pour les manifestations	10 096 €
Modernisation du réseau d'éclairage public	5 699 €
Installation d'un système d'arrosage automatique sur le stade municipal	5 060 €

11 - CLARENSAC	
Réfection du boulevard de la Dougue	29 727 €
Création d'un parcours sportif	18 615 €
Création d'un demi terrain de basket-ball de type 3x3	16 042 €
Equipement numérique pour l'école maternelle	1 493 €

12 - CAVEIRAC	
Rénovation énergétique de l'école élémentaire	89 854 €
Réfection de l'éclairage public	49 416 €
Réfection des courts de tennis	39 318 €
Extension de l'aire de jeu du parc du Château	13 439 €
Installation d'une table d'orientation	1 774 €
Mise en oeuvre d'équipements de vidéosurveillance	653 €

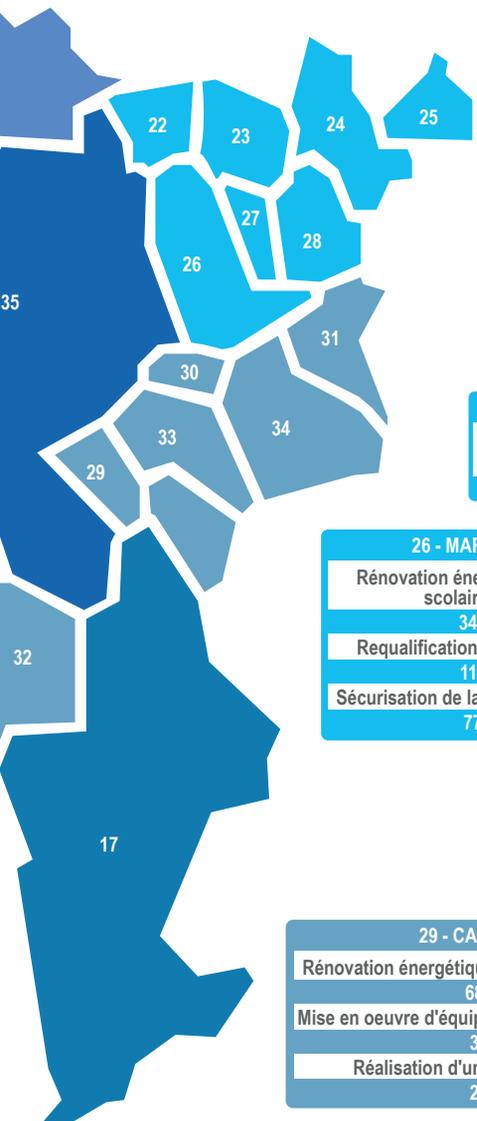
13 - SAINT-DIONISY	
Aménagement route de Calvisson	53 534 €
Modernisation du réseau d'éclairage public	4 090 €

14 - LANGLADE	
Rénovation de deux courts de tennis du complexe sportif des Lauzières	8 650 €
Acquisition de 3 vidéoprojecteurs pour le groupe scolaire les Genêts	1 386 €

15 - BERNIS	
Création d'un boulodrome	56 000 €
Modernisation du réseau d'éclairage public	12 000 €

16 - MILHAUD	
Réaménagement de la route de Nîmes	211 562 €

17 - SAINT-GILLES	
Modernisation du réseau d'éclairage public	366 224 €



18 - SAINT-CHAPTES
Modernisation du réseau d'éclairage public
50 446 €
Aménagement et sécurisation des rues de la Cave et Roux Larcy
43 900 €

19 - LA CALMETTE
Rénovation école élémentaire
8 670 €

20 - DIONS
Réhabilitation et embellissement du cœur de village
58 524 €
Rénovation du réseau d'éclairage public Tranche 2
25 911 €
Rénovation de l'école Lucienne Joubert
8 196 €

21 - SAINTE-ANASTASIE
Fonds de concours complémentaire pour des aménagements de voirie, de mise en sécurité et d'embellissement de la traversée d'Aubarne (tranche 1)
68 297 €
Rénovation complète de Place de la Fontaine
28 129 €
Rénovation du foyer communal
21 191 €
Modernisation du réseau d'éclairage public
19 313 €
Implantation d'abribus
8 369 €

24 - LÉDENON
Rénovation énergétique de la salle du parc et de l'école de la fontaine
57 389 €
Travaux rue des Quatre vents
14 258 €

23 - CABRIÈRES
Aménagement d'un terrain multisports et de jeux sur l'aire de l'ancien Moulin à vent
172 659 €
Installation de mats d'éclairage public
16 168 €
Rénovation du réseau d'éclairage public
13 000 €

22 - POULX
Réhabilitation des courts de tennis - Tranche 2
20 000 €

25 - SERNHAC
Travaux de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de la salle polyvalente
32 719 €
Mise en oeuvre d'équipements de vidéoprotection
748 €

26 - MARGUERITES
Rénovation énergétique du groupe scolaire Peyrouse
348 476 €
Requalification de l'avenue Daudet
111 497 €
Sécurisation de la rue des Vendangeurs
77 824 €

27 - SAINT-GERVASY
Modernisation du réseau d'éclairage public
39 572 €
Création d'un parking de covoiturage
36 880 €
Extension du dispositif de vidéoprotection
14 436 €
Remplacement d'un vidéoprojecteur de Tableau Blanc Interactif
376 €

28 - BEZOUCE
Aménagements de la rue Mistral
60 000 €
Création d'un pumtrack
45 000 €
Rénovation énergétique de l'hôtel de ville et de la salle polyvalente
17 740 €

29 - CAISSARGUES
Rénovation énergétique du centre Saint-Exupéry
68 109 €
Mise en oeuvre d'équipements de vidéoprotection
3 787 €
Réalisation d'un arrêt de bus Tempo
2 552 €

31 - REDESSAN
Aménagement du chemin du Mas de l'Avocat
218 669 €
Modernisation du réseau d'éclairage public
27 694 €

30 - RODILHAN
Rénovation énergétique du groupe scolaire Buffalon
427 127 €

32 - GÉNÉRAC
Réfection de l'éclairage public
94 003 €
Revalorisation du champ de foire
89 048 €
Réhabilitation du club house du complexe de tennis communal
63 228 €
Aménagement et sécurisation des rues Aurillon, Agaux et Bessodes
30 856 €
Rénovation de la chaufferie de la cantine publique
19 886 €
Remplacement d'une caméra de vidéoprotection
1 382 €

33 - BOUILLARGUES
Création d'un city-stade
57 961 €
Renforcement du dispositif de vidéoprotection
3 786 €

34 - MANDUEL
Modernisation du réseau d'éclairage public
161 195 €
Restauration de l'église Saint-Genest phase 3
127 722 €
Extension du dispositif de vidéoprotection
84 315 €

Territoires

- Camargue
- Gardonnenque
- Leins Gardonnenque
- Vaunage
- Costières
- Garrigues
- Nîmes



ILS FONT bouger l'agglo



Flora Vautier pourrait représenter la France et l'ASPC Nîmes en tennis de table aux Jeux paralympiques de Paris

Sport

Flora,

Les Jeux paralympiques en tête

Année olympique oblige, on suivra avec attention lors de ce premier semestre Flora Vautier qui pourrait représenter la France et l'ASPC Nîmes en tennis de table aux Jeux de Paris. « *C'est un sport de camping* », avait-elle pourtant lancé à un pongiste venu à sa rencontre dans un centre de rééducation il y a neuf ans.

Quelques semaines plus tôt, Flora, à peine âgée de 10 ans, avait été victime d'un accident de la route, perdant l'usage de ses jambes. « *Ma mère et mon frère s'en sont sortis sans trop de dommage. Mon beau-père, lui, y a laissé la vie* », raconte-t-elle.

La jeune femme, née à Nice il y a dix-neuf ans, a du caractère. « *Il n'était pas question de me laisser abattre. J'ai vite placé le sport au centre de ma rééducation. Le plus difficile a été de renoncer à la gymnastique rythmique et sportive.* »

Va pour le ping, donc. Les premiers résultats, une troisième place en double mixte au championnat de France et une médaille d'or en double dames et d'argent en simple aux Jeux paralympiques de la jeunesse en 2019, ont convaincu Flora de poursuivre dans cette voie.

Après avoir étudié à Bordeaux, Flora Vautier s'est installée à Nîmes il y a deux ans, convaincue par les arguments du gardois Guillaume Jean, entraîneur de l'Équipe de France handisport. Dans la salle du chemin de la Cigale, l'étudiante a trouvé les structures lui permettant de poursuivre sa progression. 2023 a été une année phare avec une médaille de bronze mondiale et trois titres nationaux. De bon augure avant le grand rendez-vous planétaire parisien pour lequel elle va devoir aller chercher, dans les tournois internationaux, les derniers points nécessaires à sa qualification. •

“*J'ai vite placé le sport au centre de ma rééducation.*”



Léa Chiari dans sa boutique au 15 avenue Franklin Roosevelt à Nîmes

Gastronomie

Léa, La bonne recette

A la base, ce n'était qu'une passion. La pâtisserie est finalement devenue un métier pour Léa Chiari dont les réalisations qu'elle vend désormais dans sa boutique du 15 de l'avenue Franklin Roosevelt à Nîmes sont appréciées des habitants du territoire.

Dans une première vie, master de gestion en poche, la Nimoise de 37 ans était employée de banque. Ses gâteaux à étages et ses diverses inspirations, c'était pour le plaisir des enfants et les réseaux sociaux où elle s'est fait un nom et une réputation. « *Et puis en 2019, après sept ans de banque, raconte-t-elle, j'ai eu envie de travailler pour moi, de vivre de ma passion. J'ai alors entamé une reconversion professionnelle.* »

“*J'ai toujours fait le rêve d'ouvrir une boutique*”

Direction Yssingeaux, dans la Haute-Loire, pour huit mois et un CAP à l'école nationale de pâtisserie d'Alain Ducasse. « *J'ai été diplômée en juin 2020, poursuit Léa. On sortait à peine du premier Covid. Je travaillais de chez moi où j'avais installé un labo. Les clients me commandaient en ligne des gâteaux qu'ils venaient récupérer à mon domicile.* »

L'auto-entreprise spécialement créée a vite atteint ses limites tout autant que le laboratoire. « *J'ai toujours fait le rêve d'ouvrir une boutique* », dit encore Léa. Il est devenu réalité le 8 septembre 2021.

Aujourd'hui, les pâtisseries de Léa gâtent les papilles des gourmets fidèles et l'entreprise est en plein essor. En cette année 2024, Léa Chiari, qui emploie quatre personnes, assurera aussi des cours de pâtisserie dans son laboratoire ou chez les particuliers. •

leachiari-patisserie.fr

Littérature

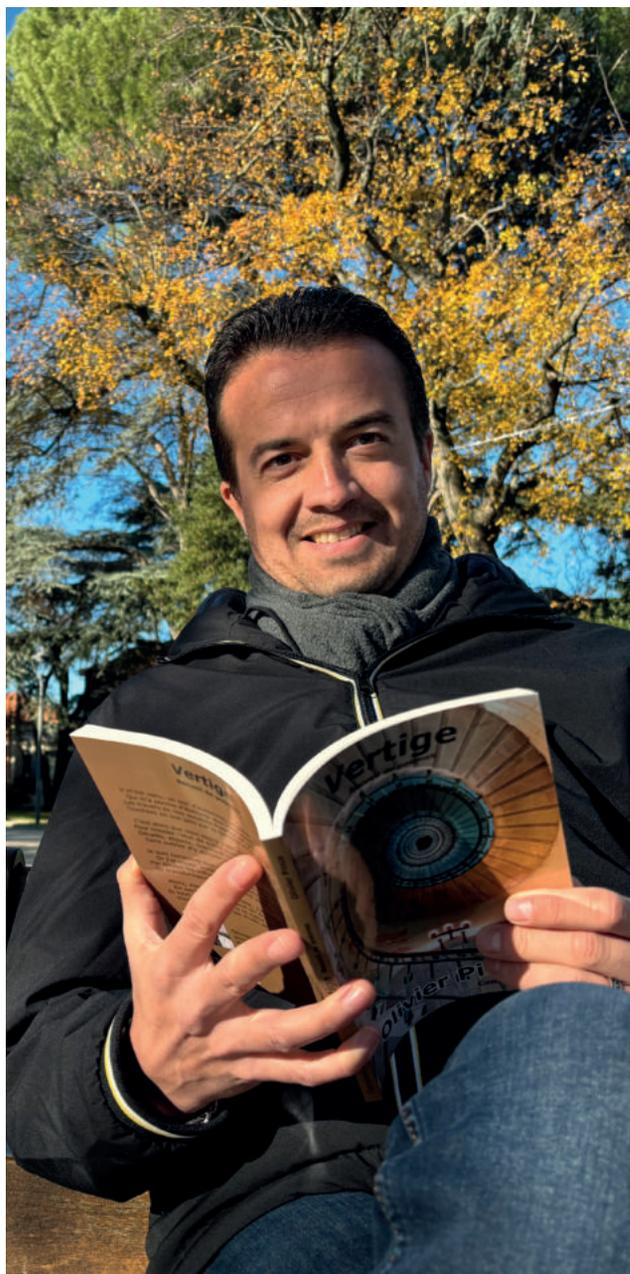
Olivier, L'âme poétique

Quel est le point commun entre Sully Prudhomme, premier prix Nobel de littérature, André Chamson, Louis Aragon, Jean Cocteau, Marcel Pagnol, Marguerite Yourcenar, Antoine de Saint-Exupéry et le bouillarguais Olivier Pince ? La société des poètes français que le premier nommé a créée en 1902, afin de promouvoir la langue française dans sa forme poétique, de rendre hommage à ses auteurs et de découvrir de nouveaux talents, et que le dernier nommé a rejoint en fin d'année dernière.

Pour entrer dans cette prestigieuse confrérie d'amoureux des mots, il a été coopté par le poète et écrivain caissarguais Bruno-Antoine Pol.

Dans la vraie vie, Olivier Pince, 43 ans, est moniteur-éducateur dans un centre médico-social nîmois, au chevet de personnes déficientes intellectuellement. C'est il y a une vingtaine d'années seulement qu'il s'est passionné pour l'écriture qui lui offre des moments d'évasion. « *A l'école, sans doute parce que la matière était contrainte, j'ai longtemps été réticent. En quelques lignes, je pensais avoir tout écrit dans mes rédactions.* »

Olivier Pince a rattrapé le temps perdu. En dix-sept livres écrits depuis 2006, il a exploré l'univers du roman, des nouvelles et de la poésie dont le dernier recueil, *Vertige*, est sorti en fin d'année dernière. Olivier s'accorde dès l'aube un moment d'écriture et couche ses poésies sur un carnet au gré de ses inspirations et de son humeur. « *Cette nomination n'est que symbolique* », dit-il modestement. Le voilà en tout cas en prestigieuse compagnie.



Olivier Pince, le dernier nommé pour faire partie de la Société des poètes français

“ *A l'école, sans doute parce que la matière était contrainte, j'ai longtemps été réticent. En quelques lignes, je pensais avoir tout écrit dans mes rédactions.* ”

Économie

Céline, Des podiums au bâtiment



Céline, une jeune femme à la tête du Groupe Torres

“*Le concours Miss France a changé ma vie*”

« *Le concours Miss France a changé ma vie.* » En décembre 1997, Miss Camargue depuis quelques mois, la généracoise Céline Torres est élue sixième dauphine de Sophie Thalmann, Miss France 1998.

Se doutait-elle alors que vingt-six ans plus tard, par le hasard d'une discussion avec le patron de TF1, elle serait à la tête d'un groupe immobilier après s'être détournée de ses études d'ingénieur pour une école de commerce ? « *Marcher avec des talons, ce n'était pas mon truc. J'avais participé au concours de Miss Camargue juste pour voir* », dit la Gardoise dans un large sourire. La semaine précédant l'élection de Miss France, c'est avec les sponsors et Etienne Mougeotte, donc, le patron de TF1, qu'elle discute le plus. « *C'est lui qui m'avait suggéré une école de commerce* », dit-elle.

Le choix n'est pas du goût de son père, cadre chez Bouygues, que Céline et sa famille avaient suivi en Afrique et en Espagne durant plus de quinze ans et qui espérait voir sa fille travailler comme lui dans le bâtiment. Mais la jeune femme va au bout de son choix et décroche, diplômée en poche, un poste prestigieux chez Universal qu'elle quitte après « *une mauvaise expérience* » avec Naomi Campbell au festival de Cannes.

« *Enfin, poursuit-elle, je suis revenue dans le Gard. J'ai acheté un immeuble à Aigues-Mortes avec mes économies et le soutien de mes parents. Après l'avoir retapé et revendu, j'ai repris une boîte de construction dans l'Hérault.* »

Aujourd'hui, Céline est à la tête du groupe Torres qui comprend les maisons Serge Olivier et Immo sélection qui vend des maisons anciennes et des terrains viabilisés. Génomac, l'Afrique, l'Espagne, la Côte d'Azur, l'Hérault, elle a définitivement bouclé la boucle en ouvrant une antenne à Nîmes juste en face de la route de Génomac. Vingt salariés, une installation prochaine dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, la société est en pleine expansion malgré la crise. « *Et finalement, conclut Céline, je suis venue au bâtiment.* » •



Vous connaissez un "talent du territoire" qui peut tous nous inspirer ?
Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître :

lacom@nimes-metropole.fr

La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

L'année 2024, sera marquée par les élections européennes du mois de juin. Elles sont l'occasion de dire à quel point une agglo comme la nôtre est intégrée à l'Union européenne. Une union qui participe largement au développement des territoires locaux. Les aides et subventions dont nous bénéficions permettent de construire des infrastructures vitales et de mener à bien des projets qui répondent à des problématiques spécifiques. Dynamisme du tissu économique local, aide aux hôpitaux gardois pendant la Covid, matériel pour les pompiers, protection de l'environnement, irrigation des Costières, base de la sécurité civile à Garons... Les chantiers structurants où l'Europe intervient sont nombreux. Il est bon de le rappeler à l'heure où les discours populistes et démagogiques des anti-européens vont se multiplier, avant le scrutin crucial 9 juin prochain.

Valérie ROUVERAND
Présidente du groupe Les Progressistes
valerie.rouverand@ville-nimes.fr

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Afin de lutter contre le changement climatique, adapter notre territoire à ses répercussions et préserver la qualité de l'air, Nîmes-Métropole a décidé, dès 2021, d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial. Le PCAET, porté par notre collègue Maurice GAILLARD, s'inscrit pleinement dans le développement de l'Ecométropole souhaité par l'Agglomération. Après une phase de diagnostic, une stratégie a été élaborée et un plan d'actions orchestré. Le travail de Nîmes-Métropole, basé sur la concertation et l'implication des différents acteurs (élus, services de l'Agglomération, partenaires socio-économiques, associations) a permis de déterminer 10 axes opérationnels dans divers domaines qui impactent notre quotidien : habitat, mobilité, énergie, économie, déchets, aménagement, nature en ville, biodiversité, agriculture et eau. Une fois soumis à des consultations obligatoires et adopté définitivement par le Conseil Communautaire de Nîmes-Métropole en 2024, le PCAET améliorera la qualité de vie des habitants de l'Agglomération et le bien-vivre sur notre territoire. A travers sa mise en œuvre, Nîmes-Métropole affiche ainsi l'engagement qui est le sien en matière de transition écologique et énergétique.

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

En ce début d'année et étant à mi-mandat le Groupe UPDT poursuit son cap politique en se concentrant sur les 3 compétences prioritaires de l'agglomération.

Les Mobilités où nous avons pour objectif de développer l'usage des transports collectifs et des modes doux. Afin d'atteindre ces objectifs, nous investissons dans des parkings relais sur notre territoire dans le cadre des pôles d'échanges multimodaux qui permettront de rapprocher physiquement plusieurs modes de transport et favoriseront leur connexion. En complément de cette action, seront installées des ombrières photovoltaïques, la vidéoprotection, des locaux et box vélos et des bornes de recharge électriques.

Quant au développement économique, cette compétence s'illustre parfaitement avec le transfert de la quasi-totalité de l'aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée, de l'acquisition du B46 et de l'aérodrome, infrastructures nécessaires et essentielles qui permettra à terme à cette base d'être et devenir le premier hub européen de la Sécurité Civile, qui favorisera l'implantation d'une vingtaine d'entreprises avec la création de plus de 1000 emplois qualifiés nouveaux sur le territoire. C'est la vision politique que nous portons avec le Président Franck Proust et le 1er Vice-Président Frédéric Touzellier.

Dans le cadre de sa compétence en prévention des inondations, Nîmes Métropole continue d'agir pour la sécurité des biens et des personnes. Ainsi, nous investissons 18 millions d'euros dans la deuxième partie de l'opération dites du tunnelier dans le cadre du PAPI 3 afin d'augmenter le niveau de protection de la ville de Nîmes face aux inondations d'ici 2027. Par ailleurs, il est prévu de démarrer des études et des travaux sur d'autres endroits aux enjeux. Franck Proust, Frédéric Touzellier et l'ensemble des élus du groupe UPDT vous souhaitent une très bonne année 2024.

Le groupe « Union Pour le Développement du Territoire »

GROUPE RN Rassemblement national

Chers habitants de Nîmes Métropole, Il nous reste encore quelques jours pour vous souhaiter une très belle année 2024.

En espérant que cette nouvelle année soit celle des économies pour notre collectivité... Nous avons d'ailleurs lors du vote du budget primitif de décembre 2023 tiré la sonnette d'alarme !

Vos élus du Rassemblement National ont demandé solennellement de convoquer un comité de redressement pour que nous puissions travailler collectivement.

Sans changement de gestion, notre agglomération dépassera le seuil d'alerte prévu par l'état dès fin 2026.

Notre demande doit-être entendue par la majorité pour le bien des habitants de Nîmes Métropole !

Le Groupe Rassemblement National
Laurence Gardet

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une heureuse et très belle année 2024. Les élus du groupe IEC travaillent sérieusement et rigoureusement pour que les investissements de notre agglomération soient les plus efficaces. Sur les transports, sur la protection des biens et des personnes, sur le développement économique, sur la programmation culturelle et sur les fonds de concours, nous veillons à ce que Nîmes Métropole mette au cœur de sa politique l'intérêt communautaire. Nous rappelons à ce titre que les contours de cet intérêt ne peuvent être appréciés qu'à travers le prisme des communes et de leurs élus, au plus proche des habitants. Soyons pragmatiques, soyons volontaires et par-dessus tout, soyons force de proposition à travers l'instauration de débats sur des compétences plébiscitées par les communes. Il est important de faire avancer cette belle maison qu'est Nîmes Métropole pour qu'elle puisse répondre aux grands enjeux de notre territoire, que nous chérissons tous.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

Ordures ménagères : Des difficultés et des incompréhensions

Nous sommes interpellés par des habitants de l'agglomération concernant l'état de salété dans nos rues, suite à la modification du système de collecte des ordures ménagères. Par ailleurs, il persiste des difficultés au sujet du ramassage des déchets verts, puisqu'ils ne font pas l'objet d'un ramassage spécifique, mettant en difficulté les habitants qui ne peuvent pas se déplacer.

L'information n'a pas été à la hauteur. Le système a aussi impacté les commerçants dont les déchets ne sont plus enlevés avec une régularité suffisante. Cela contribue à une dégradation du cadre de vie.

Ce problème doit réellement pris en considération par notre collectivité.

V. BOUGET, B. CLEMENT, J. MENUT, C. GIACOMETTI, B. FERRIER, S. FAYET, C. BASTID, P-E. DÉTRETZ
gaucheunie.nm@gmail.com

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.



L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE

04 66 02 55 55



RÉSEAUX SOCIAUX

   
@nimesmetropole



LES DÉCHETS

04 66 02 54 54



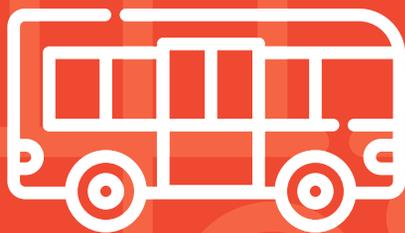
L'EAU

09 69 36 61 02



LES TRANSPORTS
EN COMMUN

09 70 81 86 38



LA LOCATION
DE VÉLOS

04 66 38 59 43



L'HABITAT

04 66 02 54 14



LA RELATION
ENTREPRISES

04 66 02 55 40



NÎMES MÉTROPOLE
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE

UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE

3
3
ANS D'ACTION
PILERS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



MOBILITÉS



PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES

AMBITION
PRAGMATISME,
EFFICACITÉ,
RESPONSABILITÉ

2024

UNE NOUVELLE ANNÉE,
UNE MÊME DÉTERMINATION